

Politiques et procédures relatives aux devoirs - de la maternelle à la 12^e année

Nouvelles politiques et procédures relatives aux devoirs

En novembre 2008, le Dufferin-Peel Catholic District School Board a adopté de nouvelles politiques et procédures relatives aux devoirs qui doivent être mises en œuvre en septembre 2009, et ce, de la maternelle à la 12^e année et à l'échelle du conseil scolaire. Les politiques et procédures abordent les devoirs dans une perspective catholique qui reconnaît l'importance du temps passé en famille et privilégie les liens entre l'école, la famille et la paroisse. En tant que communauté, nous reconnaissons que plus ces liens sont solides, plus efficacement nos élèves sont en mesure d'apprendre et de développer les talents et les dons que Dieu leur a donnés.

Définition du devoir

Les politiques et procédures définissent un devoir comme *une expérience d'apprentissage transmise par un enseignant, pour être terminée en dehors des heures de classe, et qui appuie et enrichit l'apprentissage et le développement de chaque élève.*

Caractéristiques d'un devoir efficace

Les politiques et procédures n'exigent pas qu'un devoir soit donné tous les jours. Toutefois, quand un devoir est donné, il doit correspondre directement aux matières apprises en classe et doit posséder les caractéristiques suivantes :

- être sensé et pertinent;
- être planifié délibérément pour éviter la surcharge des devoirs;
- être clairement énoncé par l'enseignant et compris par les élèves;
- être différencié, s'il y a lieu, pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves;
- être étudié dans les meilleurs délais.

Le devoir ne se limite pas nécessairement au papier-crayon. Il peut comporter d'autres tâches, comme les travaux de pratique, d'observation, de répétition, d'entrevue, de recherche et d'études.

Types de devoirs donnés habituellement

TYPE	DEFINITION	RÉSULTAT ESCOMPTÉ
Devoir à terminer chez soi	Tout devoir donné à la suite de l'instruction, commencé en classe et terminé chez soi	Aide les élèves à se tenir au courant du programme pédagogique
Devoir-pratique	Tout devoir donné qui révise et renforce les habiletés et concepts étudiés en classe	Aide les élèves à développer les habiletés nouvellement acquises et à renforcer les nouveaux concepts
Devoir préparatoire	Tout devoir qui prépare l'élève à un nouvel apprentissage ou à une évaluation ou un test sommatif	Demande de l'élève de recueillir des renseignements ou des articles en préparation à l'apprentissage ou de se préparer aux épreuves, aux présentations, etc.
Projets exploratoires, devoirs majeurs	Tout devoir qui explore l'apprentissage dans de nouveaux contextes ou qui incorpore ou approfondit l'apprentissage en classe	Encourage l'élève à résoudre des problèmes et à développer sa pensée créative et critique

Procédures particulières

Le tableau suivant provient des politiques et procédures du conseil scolaire Dufferin-Peel relatives aux devoirs. Il donne un aperçu des attentes particulières de chaque division par rapport au type et à la quantité des devoirs.

Maternelle : <i>Selon les recherches, il existe un lien étroit entre la participation des familles et les résultats scolaires.</i>	
En maternelle, l'apprentissage en dehors de la classe doit comprendre le jeu, la conversation, l'écoute, la découverte et la lecture en groupe soit en anglais, soit dans la langue maternelle familiale. *L'enseignant peut offrir des suggestions et des ressources pour des activités d'apprentissage facultatives en dehors de la classe (p. ex. livres Snuggle-Up). D'autres suggestions sont disponibles au http://www.gov.on.ca/children .	On ne* doit pas donner des devoirs aux élèves de maternelle.
Élémentaire (1^{re}, 2^e et 3^e année) : <i>Selon les recherches, il existe un lien étroit, dans les classes élémentaires, entre les résultats scolaires et la lecture quotidienne aux élèves ou par les élèves, en anglais ou dans la langue maternelle familiale.</i>	
Les devoirs dans les premières années d'école doivent souvent revêtir la forme de lecture, de jeu, de discussion, d'écoute, d'exploration et d'activités interactives, comme construire ou cuisiner en famille. D'autres suggestions sont disponibles au http://www.gov.on.ca/children . Dans les dernières années de l'élémentaire, on peut commencer à donner des devoirs sous forme de travaux indépendants.	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes par jour.
Primaire (4^e, 5^e et 6^e année) : <i>Les recherches indiquent que les devoirs profitent aux élèves du primaire, surtout dans le sens de modeler leurs attitudes vis-à-vis de l'école et l'apprentissage.</i>	
Les devoirs dans les années du primaire peuvent se présenter sous forme de travaux indépendants.	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 40 minutes par jour.
Intermédiaire (7^e et 8^e année) : <i>Selon les recherches, les devoirs dans les années intermédiaires peuvent contribuer à obtenir de meilleurs résultats.</i>	
Les devoirs doivent être planifiés dans un but précis pour éviter la surcharge.	La durée totale des devoirs dans toutes les matières ne doit pas dépasser en moyenne 60 minutes par jour.
Secondaire intermédiaire (9^e et 10^e année) : <i>Alors que les recherches indiquent que les élèves des classes secondaires profitent le plus des devoirs, les preuves suggèrent aussi que le stress lié aux devoirs est particulièrement répandu chez ce groupe d'élèves.</i>	
Les devoirs doivent être planifiés dans un but précis pour éviter la surcharge.	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes par cours par jour.
Secondaire supérieur (11^e et 12^e année) : <i>Alors que les recherches indiquent que les élèves des classes secondaires profitent le plus des devoirs, les preuves suggèrent aussi que le stress lié aux devoirs est particulièrement répandu chez ce groupe d'élèves.</i>	
Les devoirs doivent être planifiés dans un but précis pour éviter la surcharge.	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 30 minutes par cours par jour.

Appuyer votre enfant dans ses devoirs

Les astuces suivantes peuvent aider les familles à appuyer leur enfant dans ses devoirs :

1. Consacrez une période définie aux devoirs après l'école.
2. Soyez disponible pour aider votre enfant, sans toutefois faire le travail pour lui.
3. Manifestez de l'intérêt à son apprentissage en parlant avec lui de sa journée à l'école.
4. Lisez à votre enfant, et avec lui, des livres, des journaux, etc.
5. Vivez la littératie et la numératie au quotidien en lisant le journal, en rédigeant la liste des courses, en calculant les coûts, etc.
6. Offrir des activités pratiques aux jeunes enfants, comme préparer le repas, faire du bricolage et jouer à des jeux de mots.
7. Limiter le temps consacré à la télévision ou à la technologie, surtout si votre enfant éprouve de la difficulté à terminer ses devoirs.
8. Communiquez avec l'enseignant de votre enfant si vous êtes préoccupé par ses devoirs.

Soutien supplémentaire

www.dpcdsb.org/homework offre une copie en ligne des procédures relatives aux devoirs et des ressources auxiliaires

<http://www.mississauga.ca/portal/residents/homeworklinks> offre des ressources auxiliaires en ligne pour les devoirs

www.caledon.library.on.ca offre des ressources auxiliaires en ligne pour les devoirs

www.orangeville.library.on.ca offre des ressources auxiliaires en ligne pour les devoirs

www.ilc.org offre de l'aide en ligne, en direct par un enseignant certifié